

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

FRANÇAIS QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

CESS2025

NOTE D'INFORMATION PRÉALABLE

INFORMATION GÉNÉRALE

La participation à cette épreuve est **obligatoire**. Sa mise en place répond à la nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base.

Compétence terminale évaluée dans l'épreuve

L'épreuve externe certificative en français destinée aux élèves de la section de qualification évalue la compétence « synthétiser un ensemble de textes portant sur un même sujet » (UAA 2), à partir d'une des deux productions attendues, à savoir la production d'une réponse écrite synthétique à une (ou plusieurs) question(s), conformément au référentiel *Compétences terminales en français – humanités professionnelles et techniques* (2014).

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE : EXEMPLE

Le portefeuille de documents présente différents points de vue sur ...

À partir des documents, vous rédigerez une **réponse synthétique** à la (aux) question(s) suivante(s) : ...

Vous disposez de 200 minutes pour réaliser l'épreuve.

Votre texte devra compter entre 350 et 450 mots.

Vous pouvez consulter dictionnaires et grammaires et utiliser des feuilles de brouillon.

Afin de vous aider pour la production de votre réponse synthétique, vous êtes invité à compléter le **tableau préparatoire** page X à partir de la lecture des X documents. Ce tableau n'est pas évalué.

Rédigez ensuite votre **réponse synthétique** page X. Seule cette réponse sera évaluée.

Tableau préparatoire

Afin de vous aider pour la production de votre réponse synthétique, vous êtes invité à compléter le tableau ci-dessous à partir de la lecture des X documents.

ATTENTION : ce tableau préparatoire ne sera pas évalué. Seule la réponse synthétique sera évaluée (voir grille d'évaluation en page 3)

Réponse synthétique

À partir des documents, vous rédigerez un **texte synthétique** qui répond à la (aux) question(s) suivante(s) : ...

Vous répondrez à cette (ces) question(s) sous la forme d'un texte synthétique destiné à un lecteur qui n'a pas eu accès aux documents.

Votre texte devra compter entre 350 et 450 mots. Vous en indiquerez le nombre à la page X.

Vous prendrez connaissance de la grille d'évaluation (page 3) avant d'entreprendre la rédaction de votre réponse synthétique.

Rappel

Un texte synthétique implique :

- la sélection complète des informations pertinentes aux questions à partir de tous les documents ;
- la reformulation fidèle et concise des informations ;
- la mise en réseau des informations sélectionnées à partir de tous les documents : il ne s'agit donc pas d'une succession de résumés ;
- l'absence de prise de position personnelle ;
- la prise en compte du lecteur de la synthèse, qui n'a pas eu accès aux documents ;
- la référence aux sources ;
- le respect d'une longueur imposée.

Attention

Un texte majoritairement composé de « copier-coller » se voit attribuer la note de 0 en fidélité (1.1.2.), en reformulation (1.2.1., 1.2.2., 1.2.3.) et en recevabilité (3.1., 3.2., 3.3.) (- 49 points).

Un texte qui compte moins de 350 mots et plus de 450 mots risque de ne pas satisfaire aux attendus d'une réponse synthétique.

Les points attribués pour l'indicateur 1.1.1.b. ne correspondent pas nécessairement au nombre d'informations attendues.

1.1. Sélection des informations**/30**

La réponse synthétique à une question évalue conjointement des compétences de lecture et d'écriture. Le texte produit rend compte de la manière dont les documents ont été compris et mis en parallèle.

Pour qu'une sélection d'informations soit adéquate, plusieurs conditions doivent être rencontrées :

- les informations doivent être pertinentes et suffisantes ;
- elles doivent être fidèles aux textes sources ;
- elles doivent être référencées.

1.1.1. Pertinence et suffisance /20

Pour répondre de manière pertinente et suffisante à la consigne, l'élève doit :

- reprendre uniquement des informations qui permettent de répondre à la (aux) question(s).

Toutes les informations sont pertinentes à la (aux) question(s)	5
Une information n'est pas pertinente à la (aux) question(s)	3
Plus d'une information n'est pas pertinente à la (aux) question(s)	0

- reprendre un nombre suffisant d'informations pertinentes issues des X documents.

Au moins X informations pertinentes	15
De X à X informations pertinentes	12
De X à X informations pertinentes	8
De X à X informations pertinentes	4
Moins de X informations pertinentes	0

1.1.2. Fidélité /5

La fidélité au contenu des documents envisage la conformité entre les informations reprises par l'élève et les informations originales.

Les éléments susceptibles de modifier le sens des informations contenues dans les documents sont par exemple :

- les contresens ;
- les extrapolations ;
- les amalgames ;
- les généralisations abusives ;
- ...

Informations conformes à celles des documents	5
1 erreur de conformité	2
Plus d'1 erreur de conformité	0

1.1.3. Références aux sources /5

Les références aux sources peuvent apparaître au début ou au fil de la production. Au minimum, l'élève fera référence aux auteurs des propos repris dans sa production.

Au vu de la diversité des pratiques de référencement, pour cet indicateur, le correcteur tiendra compte des apprentissages menés en classe.

Références correctes à toutes les sources	5
Références incomplètes, erronées ou absentes	0

1.2. Reformulation**/19****1.2.1. Formulation personnelle /8**

L'élève doit s'approprier les informations des documents et les formuler de manière personnelle : il ne peut pas recopier des passages entiers des documents.

Il doit également signaler par des guillemets et/ou des références les expressions qu'il reprendrait telles quelles de manière occasionnelle.

Formulation personnelle généralisée	8
1 « copier-coller » non justifié	5
2 « copier-coller » non justifiés	3
Plus de 2 « copier-coller » non justifiés	0

1.2.2. Énonciation distanciée /3

L'élève ne prendra pas à son compte le contenu des documents ni ne prendra position sur les idées qu'il développe dans son texte. Il adoptera donc une énonciation non-marquée.

Absence de marques de subjectivité	3
Présence de marques de subjectivité	0

1.2.3. Concision /8

Pour apprécier la concision de la production, l'enseignant tiendra compte de l'utilisation de différents procédés, comme l'emploi :

- d'hyperonymes et de formules brèves ;
- d'un lexique précis ;
- ...

L'enseignant prendra également en compte l'absence de :

- - redondances ;
- - périphrases ;
- - ...

Concision généralisée	8
Concision suffisante	5
Concision partielle	3
Absence de concision	0

1.3. Organisation des informations**/11****1.3.1. Énoncé de la (des) question(s) /3**

L'élève doit reprendre de manière explicite ou reformuler (de manière interrogative ou affirmative) la (les) question(s) posée(s) dans la consigne. Cela peut se faire dans une courte introduction ou au fil de la production.

Reprise ou reformulation de la (des) question(s)	3
Absence de reprise ou mauvaise reformulation de la (des) question(s)	0

1.3.2. Mise en réseau /8

L'élève doit mettre en relation les informations des différents documents en les regroupant, en les croisant, en les opposant, en les nuanciant...

Une mise en réseau peut apparaître dans une courte conclusion. Toutefois cette dernière est facultative et ne peut tenir lieu de seule mise en réseau.

La production attendue n'est pas une succession de résumés ou une simple juxtaposition d'informations.

Mise en relation généralisée des informations	8
Mise en relation suffisante des informations	5
Mise en relation partielle des informations	3
Absence de mise en relation des informations	0

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

FRANÇAIS TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2025

NOTE D'INFORMATION PRÉALABLE

INFORMATION GÉNÉRALE

La participation à cette épreuve est **obligatoire**. Sa mise en place répond à la nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base.

Compétence terminale évaluée dans l'épreuve

L'épreuve externe certificative en français destinée aux élèves de la section de transition évalue la compétence « synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet » (UAA 2), à partir d'une des deux productions attendues, à savoir la production d'une réponse écrite synthétique à une ou plusieurs question(s), conformément au référentiel *Compétences terminales et savoirs requis en français – humanités générales et technologiques* (2018).

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE : EXEMPLE

Le portefeuille de documents présente diverses réflexions sur ...

À partir des documents, vous rédigerez un **texte synthétique** qui répond à la (aux) question(s) suivante(s) : ...

Vous répondrez à cette (ces) question(s) sous la forme d'un texte synthétique destiné à un lecteur qui n'a pas eu accès aux documents.

Votre texte devra compter entre 400 et 500 mots. Vous en indiquerez le nombre à la page X.

Vous disposez de 200 minutes pour réaliser ce travail. Vous pouvez consulter dictionnaires et grammaires et utiliser des feuilles de brouillon.

Vous prendrez connaissance de la grille d'évaluation (page 3) avant d'entreprendre la rédaction de votre réponse synthétique.

Rappel

Un texte synthétique implique :

- la sélection complète des informations pertinentes aux questions à partir de tous les documents ;
- la reformulation fidèle et concise des informations ;
- la mise en réseau des informations sélectionnées à partir de tous les documents : il ne s'agit donc pas d'une succession de résumés ;
- l'absence de prise de position personnelle ;
- la prise en compte du lecteur de la synthèse, qui n'a pas eu accès aux documents ;
- la référence aux sources ;
- le respect d'une longueur imposée.

Attention

Un texte majoritairement composé de « copier-coller » se voit attribuer la note de 0 en fidélité (1.1.2.), en reformulation (1.2.1., 1.2.2., 1.2.3.) et en recevabilité (3.1., 3.2., 3.3.) (- 49 points).

Un texte qui compte plus de 500 mots ou moins de 400 mots risque de ne pas satisfaire aux attendus d'une réponse synthétique.

Les points attribués pour l'indicateur 1.1.1.b. ne correspondent pas nécessairement au nombre d'informations attendues.

1.1. Sélection des informations**/30**

La réponse synthétique à une question évalue conjointement des compétences de lecture et d'écriture. Le texte produit rend compte de la manière dont les documents ont été compris et mis en parallèle.

Pour qu'une sélection d'informations soit adéquate, plusieurs conditions doivent être rencontrées :

- les informations doivent être pertinentes et suffisantes ;
- elles doivent être fidèles aux textes sources ;
- elles doivent être référencées.

1.1.1. Pertinence et suffisance /20

Pour répondre de manière pertinente et suffisante à la consigne, l'élève doit :

- reprendre uniquement des informations qui permettent de répondre à la (aux) question(s).

Toutes les informations sont pertinentes à la (aux) question(s)	5
Une information n'est pas pertinente à la (aux) question(s)	3
Plus d'une information n'est pas pertinente à la (aux) question(s)	0

- reprendre un nombre suffisant d'informations pertinentes issues des X documents.

Au moins X informations pertinentes	15
De X à X informations pertinentes	12
De X à X informations pertinentes	8
De X à X informations pertinentes	4
Moins de X informations pertinentes	0

1.1.2. Fidélité /5

La fidélité au contenu des documents envisage la conformité entre les informations reprises par l'élève et les informations originales.

Les éléments susceptibles de modifier le sens des informations contenues dans les documents sont par exemple :

- les contresens ;
- les extrapolations ;
- les amalgames ;
- les généralisations abusives ;
- ...

Informations conformes à celles des documents	5
1 erreur de conformité	2
Plus d'1 erreur de conformité	0

1.1.3. Références aux sources /5

Les références aux sources peuvent apparaître au début ou au fil de la production. Au minimum, l'élève fera référence aux auteurs des propos repris dans sa production.

Au vu de la diversité des pratiques de référencement, pour cet indicateur, le correcteur tiendra compte des apprentissages menés en classe.

Références correctes à toutes les sources	5
Références incomplètes, erronées ou absentes	0

1.2. Reformulation**/19****1.2.1. Formulation personnelle /8**

L'élève doit s'approprier les informations des documents et les formuler de manière personnelle : il ne peut pas recopier des passages entiers des documents.

Il doit également signaler par des guillemets et/ou des références les expressions qu'il reprendrait telles quelles de manière occasionnelle.

Formulation personnelle généralisée	8
1 « copier-coller » non justifié	5
2 « copier-coller » non justifiés	3
Plus de 2 « copier-coller » non justifiés	0

1.2.2. Énonciation distanciée /3

L'élève ne prendra pas à son compte le contenu des documents ni ne prendra position sur les idées qu'il développe dans son texte. Il adoptera donc une énonciation non-marquée.

Absence de marques de subjectivité	3
Présence de marques de subjectivité	0

1.2.3. Concision /8

Pour apprécier la concision de la production, l'enseignant tiendra compte de l'utilisation de différents procédés, comme l'emploi :

- d'hyperonymes et de formules brèves ;
- d'un lexique précis ;
- ...

L'enseignant prendra également en compte l'absence de :

- - redondances ;
- - périphrases ;
- - ...

Concision généralisée	8
Concision suffisante	5
Concision partielle	3
Absence de concision	0

1.3. Organisation des informations**/11****1.3.1. Énoncé de la (des) question(s) /3**

L'élève doit reprendre de manière explicite ou reformuler (de manière interrogative ou affirmative) la (les) question(s) posée(s) dans la consigne. Cela peut se faire dans une courte introduction ou au fil de la production.

Reprise ou reformulation de la (des) question(s)	3
Absence de reprise ou mauvaise reformulation de la (des) question(s)	0

1.3.2. Mise en réseau /8

L'élève doit mettre en relation les informations des différents documents en les regroupant, en les croisant, en les opposant, en les nuancant...

Une mise en réseau peut apparaître dans une courte conclusion. Toutefois cette dernière est facultative et ne peut tenir lieu de seule mise en réseau.

La production attendue n'est pas une succession de résumés ou une simple juxtaposition d'informations.

Mise en relation généralisée des informations	8
Mise en relation suffisante des informations	5
Mise en relation partielle des informations	3
Absence de mise en relation des informations	0